



17 décembre 2015

Communiqué de presse

« Radon : changeons d'air, relevons le défi », un programme pilote pour lutter contre le radon domestique en Haute Vienne

Les deux Communautés de Communes des Monts d'Ambazac et Val du Taurion (MAVAT) et de l'Aurence et Glane Développement (AGD) et l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) lancent le programme « Radon : changeons d'air, relevons le défi ».

L'objectif de ce programme est de permettre aux habitants de connaître leur niveau d'exposition au radon dans leur logement et de les accompagner dans la mise en place d'actions pour le diminuer.

D'une durée de près de 2 ans, ce programme se déroulera en deux temps, celui de la mesure puis celui de la remédiation. De mi-décembre 2015 à fin février 2016, 1 000 kits de mesure du radon seront distribués gratuitement aux habitants intéressés des communes participantes. La seconde phase du programme, consacrée à la remédiation, se déroulera de mai 2016 à mi 2017 et bénéficiera de l'appui du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin (LMB).

Dès le 17 décembre, les habitants des communes de Haute-Vienne participantes peuvent venir retirer gratuitement un kit de mesure dans leur mairie. De retour chez eux, il leur suffit de disposer dans trois pièces du logement les trois dosimètres (de la taille d'une boîte d'allumettes) selon le mode d'emploi très simple contenus dans le kit, et de les laisser fonctionner pendant une période d'au moins 2 mois. Ils retourneront ensuite les dosimètres à un laboratoire spécialisé qui en fera l'analyse. En mai prochain, l'IRSN informera chaque foyer participant, de façon individuelle et confidentielle, des concentrations de radon mesurées dans son logement. Les habitants qui le souhaitent pourront ensuite bénéficier des conseils et de l'accompagnement proposés par l'IRSN et le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin pour diminuer si besoin leur exposition au radon puis évaluer ultérieurement l'efficacité des actions mises en œuvre.

Pour Jean-Jacques Faucher, Président de la Communauté de Communes AGD : *« Le radon est un risque naturel avec lequel il faut vivre. En tant qu'élus, nous avons voulu donner à nos concitoyens tous les atouts pour s'informer et s'attaquer efficacement au problème ».*

Pour Bernard Dupin, Président de la Communauté de Communes MAVAT : *« La réglementation impose aux communes d'aborder la question du radon dans les écoles ; il est normal d'inciter nos concitoyens à se la poser également à leur domicile. Les mairies ont mobilisé et formé leurs agents pour permettre un déroulement optimal de ce programme qui mise sur la proximité et la responsabilisation de chacun ».*

Pour Jérôme Joly, Directeur Général Adjoint de l'IRSN : *« Le radon est un enjeu de santé publique. En tant qu'expert public en matière de mesure et de caractérisation du risque sur la santé, notre Institut a vocation à accompagner les territoires et leurs habitants dans l'identification de solutions concrètes et efficaces pour abaisser les expositions domestiques dans les zones les plus concernées ».*

Pour Laurent Lhéritier, Chef de travaux au Lycée Felletin et spécialiste de la remédiation du radon : *« Nous apporterons un appui technique lors de la seconde phase pour les habitants qui souhaiteront entreprendre des travaux. Nous pourrons les guider dans la recherche et la mise en œuvre d'actions, les orienter vers des professionnels du bâtiment et les faire bénéficier de notre propre expérience. Notre mission est de faire monter en compétences les professionnels du bâtiment par rapport à cette problématique ».*

Des points d'avancement seront proposés à diverses étapes du programme : en mai prochain pour présenter les résultats de la campagne de mesures, à l'automne 2016 pour dresser un premier bilan de la phase d'accompagnement et, enfin, fin 2017 pour tirer les enseignements de l'ensemble de l'opération.

Le radon : un enjeu sanitaire peu connu du grand public

L'exposition au radon constitue un enjeu de santé publique largement reconnu au niveau international et national mais encore peu connu du grand public. Seconde cause de cancer du poumon, derrière le tabac, ce gaz inodore, incolore et radioactif est naturellement produit par le sol. Il est présent sur l'ensemble du territoire national mais concerne plus particulièrement les régions au sous-sol granitique tel que la Bretagne, le Massif-Central, la Corse et bien sûr le Limousin. En Haute-Vienne, qui compte parmi les départements les plus concernés, les concentrations en radon dans les habitations sont ainsi en moyenne près de dix fois supérieures à celles relevées en Ile-de-France.

Contacts presse : presse@irsn.fr